

## CONVENTION DU TITULAIRE DE LA CARTE DE PAIEMENT VISA<sup>MD</sup> SOLUTIONSPPLUS SANTÉ DE LA GREAT-WEST

Veillez lire attentivement la présente convention et la conserver dans vos dossiers.

Les modalités qui suivent régissent votre utilisation de la carte de paiement Visa *SolutionsPlus Santé* de la Great-West. En activant, en signant ou en utilisant la ou les cartes de paiement Visa *SolutionsPlus Santé* de la Great-West, vous acceptez les présentes modalités.

### DÉFINITIONS

Par « carte », on entend la ou les cartes de paiement Visa *SolutionsPlus Santé* de la Great-West émises à l'intention d'un participant de régime aux termes d'un régime collectif administré par La Great-West, compagnie d'assurance-vie (« la Great-West ») (le « régime collectif »). Dans la présente convention, on entend par « solde », la valeur des fonds chargés sur la carte et pouvant être dépensés. Par « titulaire de carte », on entend une personne qui active, reçoit ou utilise la carte. Par « montant de la transaction », on entend le montant qui est débité du solde en lien avec l'utilisation de la carte. Par « Peoples Trust », on entend la Compagnie de Fiducie Peoples, l'émetteur de la carte. Par « Visa », on entend Visa Incorporated ainsi que ses successeurs et ayants droit. Par « nous », « notre » et « nos », on entend Peoples Trust ainsi que tous tiers associés ou affiliés qui sont tenus de remplir les obligations de votre carte et d'en assurer la gestion, ce qui comprend la Great-West, sans toutefois s'y limiter. Par « vous », « votre » et « vos », on entend le titulaire de carte. Par « frais couverts », on entend les frais tels qu'ils sont décrits dans le régime collectif.

### CARTE

La carte représente une carte de paiement portant la marque Visa, laquelle peut être utilisée chez les marchands désignés, y compris ceux qui acceptent les commandes par correspondance, en ligne et aux points de vente, sous réserve des modalités de la présente convention. La carte ne peut être utilisée dans un guichet automatique bancaire (GAB). Votre carte renferme le logo de Visa, lequel y figure avec le nom de l'institution émettrice, Peoples Trust. La carte ne constitue pas une carte de crédit, une carte de débit ni une carte cadeau; son utilisation n'aura pas pour effet d'améliorer votre évaluation du crédit. Aucun intérêt ou dividende ni toute autre forme de gain ou de rendement ne sera versé à l'égard du solde de la carte. Ni la carte ni le solde ne constituent un compte de dépôts; en outre, le solde de votre carte n'est pas assuré par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ni par tout autre organisme fédéral ou provincial. Il est entendu que vous n'aurez pas le privilège de tirer des chèques sur le solde existant des fonds disponibles dans la carte ni de demander le remboursement de celui-ci, et que votre droit se limite strictement à l'utilisation de la carte conformément à la présente convention en guise de paiement de frais couverts chez des marchands désignés qui acceptent Visa.

### PROPRIÉTÉ ET UTILISATION DE LA CARTE

La carte est et demeure notre propriété. Toutefois, vous êtes exclusivement et entièrement responsable de la possession, de l'utilisation et de la garde de la carte. Sur demande, vous devez nous la remettre immédiatement. La carte ne peut pas être utilisée pour effectuer des transactions illégales ni à des fins illicites. Si vous permettez à une autre personne d'utiliser la carte, vous convenez, dans la mesure prévue par la loi, que vous serez responsable de toute transaction découlant de son utilisation par cette autre personne.

Pour utiliser la carte, présentez-la au moment du paiement et signez le reçu en y apposant la même signature que celle que vous avez utilisée lorsque vous avez signé la carte. Vous devez conserver le reçu pendant 12 mois comme preuve de la transaction et vous devez nous le soumettre sur demande. Au fur et à mesure que vous utilisez la carte, le solde de celle-ci est réduit du plein montant des frais couverts, y compris les taxes, les charges et les autres frais, le cas échéant. La carte peut être utilisée pour payer le plein montant de frais couverts, pour autant que le solde soit suffisant.

### ACTIVATION DE LA CARTE

La carte n'a aucune valeur tant qu'elle n'a pas été : i) activée conformément aux directives qui y figurent dessus; et ii) signée par vous ou par un autre utilisateur autorisé au verso de la carte, à l'endroit indiqué. **Nous vous recommandons d'activer votre carte immédiatement et de noter, sur une feuille séparée, le numéro de téléphone du Service à la clientèle figurant au verso de votre carte, au cas où celle-ci serait perdue ou volée.**

### UTILISATION DE LA CARTE

Vous convenez que nous ne sommes pas tenus de vérifier la signature figurant sur tout bordereau de vente préparé dans le cadre d'une transaction effectuée avec votre carte et que nous pouvons autoriser et traiter une transaction même si la signature apposée sur le bordereau de vente est différente de celle qui se trouve sur votre carte. Vous n'avez pas le droit de vous opposer au paiement de toute transaction que vous effectuez avec la carte. Vous ne pouvez pas effectuer des paiements préautorisés réguliers au moyen de votre carte. Nous ne sommes pas responsables envers vous en cas d'un refus d'autorisation à l'égard de toute transaction, sans égard au motif ayant motivé notre décision.

### INFORMATION SUR LE SOLDE

Vous devez vérifier régulièrement le solde restant sur votre carte. Pour obtenir le solde courant et obtenir des renseignements sur des transactions antérieures, ouvrez une session dans le site GroupNet pour les participants de régime de la Great-West ou téléphonez au Service à la clientèle en composant le numéro de téléphone figurant au verso de votre carte. Le solde de votre carte tient compte de toutes les transactions enregistrées dans notre système. Pour toute question ou tout problème à propos d'une transaction enregistrée (à titre d'exemple, une transaction qui semble figurer en double), vous devez en aviser immédiatement le Service à la clientèle et au plus tard dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date de la transaction, à défaut de quoi la transaction enregistrée sera réputée comme acceptée par vous. Quand vous communiquez avec le Service à la clientèle, vous devez fournir le numéro de votre carte, le numéro de votre régime, votre numéro d'identification, la date et le montant en dollars de l'erreur ainsi que tout autre renseignement que nous pourrions demander; vous devez également expliquer le plus clairement possible les raisons pour lesquelles vous croyez qu'il s'agit d'une erreur. Si nous vous demandons de nous faire parvenir votre différend par écrit, vous convenez de nous le transmettre dans un délai de cinq (5) jours ouvrables. Nous mènerons une enquête et vous aviserons du résultat de celle-ci dans les soixante (60) jours ouvrables qui suivent.

### TRANSACTIONS EN EXCÉDENT DU SOLDE RESTANT

Vous avez la responsabilité de vérifier les dépenses que vous faites au moyen de la carte. Si vous tentez d'utiliser la carte lorsque le solde est insuffisant pour couvrir le plein montant de la transaction, la transaction sera refusée. Si toutefois, dans le cas d'une défaillance du système ou pour quelque autre raison, une transaction est effectuée malgré un solde insuffisant sur la carte, créant ainsi un solde négatif, vous convenez de nous rembourser sur demande le montant de la transaction effectuée qui excède le solde.

### TRANSACTIONS LIBELLÉES EN DEVICES

La carte est destinée à une utilisation au Canada. Si vous effectuez une transaction libellée en devises, le montant de celle-ci est converti par Visa Incorporated en un montant en dollars canadiens, conformément aux règlements d'exploitation ou aux procédures de conversion en vigueur au moment du traitement de la transaction. Le taux de conversion des devises en vigueur à la date du traitement peut différer du taux en vigueur à la date de la transaction ou à la date de report.

### DATE D'EXPIRATION

Veillez prendre note que la carte comporte une date d'expiration (indiquée après la mention « Exp. »), laquelle est imprimée au recto de celle-ci. Il s'agit de la date après laquelle vous ne pouvez pas vous servir de la carte pour quelque raison que ce soit.

### PROTECTION CONTRE LA PERTE, LE VOL OU L'UTILISATION NON AUTORISÉE

Vous convenez de prendre toutes les mesures raisonnables afin de protéger votre carte contre la perte, le vol ou l'utilisation non autorisée. Si votre carte est perdue ou volée ou si vous avez des raisons de croire qu'une personne a effectué une transaction non autorisée au moyen de votre carte ou qu'elle pourrait tenter d'utiliser votre carte sans votre autorisation, vous convenez de nous en aviser IMMÉDIATEMENT par téléphone en composant le numéro du Service à la clientèle. **Toutes les transactions effectuées avant un tel avis sont réputées avoir été autorisées par vous.** Nous vous demanderons de fournir votre nom, le numéro de votre carte, le numéro de votre régime, votre numéro d'identification ainsi que tout autre renseignement que nous pourrions demander. **Nous ne pouvons pas émettre une nouvelle carte si vous n'êtes pas en mesure de fournir les renseignements que nous demandons.** Si nos registres indiquent que la carte comporte un solde, nous annulerons la carte et appliquerons le solde à une nouvelle carte émise à votre intention. La carte peut être désactivée en tout temps en cas de suspicion de fraude. Vous convenez, dans la mesure prévue par la loi, de collaborer entièrement avec nous dans nos tentatives de recouvrement auprès d'usagers non autorisés et de nous assister dans le cadre de toute poursuite intentée contre eux.

## **AUCUNE GARANTIE À L'ÉGARD DE LA DISPONIBILITÉ OU D'UNE UTILISATION SANS INTERRUPTION**

De temps à autre, le service de carte peut être inopérant et il se peut que vous soyez dans l'impossibilité d'utiliser votre carte ou d'obtenir de l'information au sujet du solde de celle-ci. Veuillez nous aviser si vous éprouvez quelque problème que ce soit lors de l'utilisation de votre carte. Vous convenez que nous ne sommes pas responsables de toute interruption du service.

## **MODIFICATION DES MODALITÉS**

Sous réserve des restrictions prévues par toute loi applicable, nous pouvons en tout temps modifier ou abroger l'une ou l'autre des modalités de la présente convention ou en ajouter des nouvelles. À la date d'entrée en vigueur mentionnée dans tout préavis, les modalités modifiées ou nouvelles s'appliquent à la carte, y compris, mais sans limitation, à toute transaction future effectuée en utilisant la carte. Nonobstant ce qui précède, aucun préavis de changement n'est requis dans le cas où une modification immédiate est nécessaire pour maintenir ou restaurer la sécurité de la carte ou de tout système de paiement relié à la carte ou encore pour se conformer à toute loi applicable. À notre entière discrétion, nous pouvons annuler ou suspendre la présente convention ou encore toute caractéristique ou tout service liés à la carte en tout temps, avec ou sans raison et sans préavis à votre intention.

## **DIFFÉRENDS ET REMBOURSEMENTS RELATIFS AUX ACHATS**

Dans le cas d'un différend relatif à un achat que vous effectuez en utilisant la carte, vous convenez de régler un tel différend directement avec le marchand chez qui vous avez fait l'achat. Nous ne sommes pas responsables relativement à tout problème que vous pouvez avoir avec les biens ou les services que vous avez achetés avec votre carte, que ce soit à l'égard de la qualité, de la sécurité, de la légalité ou de tout autre aspect lié à votre achat. Si vous avez droit à un remboursement, pour quelque raison que ce soit, relativement à des biens ou services achetés avec la carte, vous convenez d'accepter un crédit sur le solde de votre carte au lieu d'un paiement en argent comptant.

## **POLITIQUE EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE**

Nous reconnaissons et nous respectons l'importance de la protection de la vie privée. Les renseignements personnels que nous recueillons serviront à la gestion de votre carte et à l'administration du régime collectif. Pour obtenir un exemplaire des lignes directrices en matière de protection de la vie privée de Peoples Trust ou si vous avez des questions sur les politiques et pratiques en matière de renseignements personnels de Peoples Trust (y compris en ce qui a trait aux fournisseurs de service), écrivez à : Peoples Trust, Privacy Office, C. P. 48235, 595, rue Burrard, Vancouver (Colombie-Britannique) V7X 1A1; vous pouvez également consulter l'adresse [www.peopletrust.com](http://www.peopletrust.com). Pour obtenir un exemplaire des Normes de confidentialité de la Great-West ou si vous avez des questions sur les politiques et pratiques en matière de renseignements personnels de la Great-West (y compris en ce qui a trait aux fournisseurs de services), écrivez au chef de la vérification de la conformité de la Great-West ou consultez l'adresse [www.lagreatwest.com](http://www.lagreatwest.com).

L'utilisation de la carte autorise l'utilisation ou l'échange de renseignements personnels entre nous ainsi qu'avec le participant de régime, les pharmaciens et autres fournisseurs de soins de santé, le gestionnaire du régime, toute autre compagnie d'assurance ou de réassurance, les administrateurs des programmes d'État ou de tout autre programme d'avantages sociaux, toute organisation ou tout fournisseur de service, au besoin, situés au Canada ou à l'étranger, afin d'évaluer et de gérer l'utilisation de votre carte ainsi que d'administrer le régime collectif. Vos renseignements personnels pourraient être divulgués aux personnes autorisées en vertu des lois applicables au Canada ou à l'étranger.

## **CESSION ET RENONCIATION**

À notre entière discrétion, nous pouvons céder nos droits et obligations aux termes de la présente convention, en tout temps et sans préavis à votre intention. La présente convention continuera de vous lier, vous et vos exécuteurs, administrateurs, successeurs, représentants et cessionnaires autorisés respectifs. Dans le cas où nous vous remboursons à la suite d'une demande que vous avez présentée ou si nous vous créditons ou vous payons relativement à tout problème qui résulte d'une transaction effectuée avec la carte, nous sommes automatiquement subrogés dans tous vos droits et recours (à l'exclusion de toute réclamation en responsabilité civile extra-contractuelle) que vous avez, aviez ou pourriez avoir contre tout tiers pour un montant égal à celui que nous vous avons payé ou avons crédité à votre carte. Vous convenez que vous ne poursuivrez aucune réclamation ou demande de remboursement contre tout tiers pour le montant que nous avons payé ou crédité à votre carte; en outre, vous vous engagez à collaborer avec nous si nous décidons de poursuivre la tierce partie pour le montant payé ou crédité. Si nous ne faisons pas valoir nos droits aux termes de la présente convention, nous ne renonçons aucunement à les faire valoir à l'avenir.

## **EXONÉRATION DE GARANTIES**

SOUS RÉSERVE DE CE QUI EST EXPRESSÉMENT PRÉVU AUX PRÉSENTES, NOUS NE VOUS FAISONS AUCUNE DÉCLARATION NI NE VOUS DONNONS AUCUNE GARANTIE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, EU ÉGARD À LA CARTE, AUX FONCTIONS DU SERVICE À LA CLIENTÈLE OU À TOUT AUTRE SUJET DE LA PRÉSENTE CONVENTION, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE IMPLICITE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU CONVENANCE À UNE FIN PARTICULIÈRE OU À CELLE DÉCOULANT DE LA LOI OU DES PRATIQUES COMMERCIALES.

## **LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

SOUS RÉSERVE DE CE QUI EST EXPRESSÉMENT PRÉVU DANS LA PRÉSENTE CONVENTION OU EN VERTU DE TOUTE LOI APPLICABLE, NOUS NE SERONS PAS RESPONSABLES ENVERS VOUS POUR L'EXÉCUTION OU LE DÉFAUT D'EXÉCUTER TOUTE OBLIGATION AUX TERMES DES PRÉSENTES, SAUF EN CAS DE MAUVAISE FOI DE NOTRE PART. SANS RESTREINDRE LA GÉNÉRALITÉ DE CE QUI PRÉCÈDE, NOUS NE SERONS PAS RESPONSABLES DES DÉLAIS OU DES ERREURS POUVANT RÉSULTER DE CIRCONSTANCES INDÉPENDANTES DE NOTRE VOLONTÉ, INCLUANT, SANS LIMITATION, TOUT ACTE D'UNE AUTORITÉ GOUVERNEMENTALE, TOUTE URGENCE NATIONALE, TOUTE INSURRECTION, TOUTE GUERRE, TOUTE ÉMEUTE, TOUT DÉFAUT DE LA PART D'UN COMMERÇANT D'HONORER LA CARTE, TOUT DÉFAUT DE LA PART D'UN COMMERÇANT D'EXÉCUTER OU DE FOURNIR UN SERVICE, TOUT DÉFAUT DES SYSTÈMES DE COMMUNICATION OU TOUTE AUTRE DIFFICULTÉ AVEC NOTRE ÉQUIPEMENT OU NOS SYSTÈMES. SANS RESTREINDRE CE QUI PRÉCÈDE, NOUS NE SERONS PAS RESPONSABLES ENVERS VOUS POUR TOUT RETARD, DÉFAUT OU MALFONCTIONNEMENT ATTRIBUABLE À VOTRE ÉQUIPEMENT, TOUT SERVICE INTERNET, TOUT SYSTÈME DE PAIEMENT OU TOUTE FONCTION LIÉE AU SERVICE À LA CLIENTÈLE. DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ NOUS SERIONS TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS, VOUS N'AUREZ LE DROIT DE RECOUVRER QUE LES DOMMAGES RÉELS ET DIRECTS. VOUS N'AUREZ, EN AUCUN CAS, LE DROIT DE NOUS RÉCLAMER DES DOMMAGES INDIRECTS, DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS, DES DOMMAGES-INTÉRÊTS PUNITIFS OU DES DOMMAGES-INTÉRÊTS PARTICULIERS (QUE CE SOIT À TITRE CONTRACTUEL, EXTRA-CONTRACTUEL OU AUTRE) ET CE, MÊME SI VOUS NOUS AVEZ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

## **LOIS APPLICABLES**

Les parties acquiescent à la compétence de la Colombie-Britannique. La présente convention est interprétée et régie en vertu des lois de la province de la Colombie-Britannique et du Canada.

## **INTÉGRALITÉ DE LA CONVENTION**

La présente convention constitue l'intégralité de l'entente conclue entre vous et nous, sous forme écrite ou verbale, à l'égard des présentes; elle remplace l'ensemble des ententes ou conventions antérieures ou contemporaines relatives aux présentes.

## **TITRE DES ARTICLES**

Les titres des articles figurant dans la présente convention sont utilisés uniquement à titre de référence et ne doivent pas être utilisés aux fins d'en interpréter les dispositions.

## **DIVISIBILITÉ DE LA CONVENTION**

Si l'une ou l'autre des modalités de la présente convention est non valide, modifiée en vertu d'une loi applicable ou déclarée non valide aux termes de l'ordonnance d'une cour ou d'un organisme de réglementation, les autres modalités des présentes ne seront pas touchées et la convention sera interprétée tout comme si les modalités non valides n'en avaient pas fait partie.

## **RENSEIGNEMENTS**

Si vous avez des questions au sujet de la carte ou si vous devez en signaler la perte ou le vol, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle en composant le numéro de téléphone qui figure au verso de la carte.